



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Pierre PITON, Dominique PLOTEAU.

MME : Nathalie BESSIN, Valérie CHAPEAU, Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusée : /

Absent : /

Approbation du compte rendu de la réunion du 17 décembre 2009.

Le Conseil Municipal, réuni le 28 janvier 2010 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Affaires scolaires :

- Validation du coût d'un élève école publique – Année 2009 :

➤ Valide le coût moyen de fonctionnement d'un élève de l'école publique pour l'année 2009, soit 461.45 €

➤ Fixe le montant de la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école privée à 461.45 € par élève conformément au contrat d'association.

➤ Valide le coût des fournitures scolaires d'un élève de l'école publique pour l'année 2009, soit 36.50 €

➤ Fixe le montant de la subvention pour fournitures scolaires année 2010/2011 à 36.50 €

➤ Fixe le montant de la participation des communes extérieures ayant des enfants scolarisés à l'école publique à 497.95 € (461.45 €+ 36.50 €)

- Animations extrascolaires :

➤ Maintient à 12 € par élève et par an le montant de la subvention à verser pour animations extrascolaires

Salle des sports :

- Décide l'acquisition de 3 rideaux tissus non feu et accepte le devis présenté par Mr LANOE, Rougé pour la somme de 2097 € HT

Presbytère – Travaux peinture :

- Décide la réfection des peintures des ouvertures et retient la proposition de Mr Florent FOURNY pour la somme de 5178.77 € HT

Garage – Annexe 16 Rue du Pont Neuf :

- Décide de ne pas vendre le garage situé 16 Rue du Pont Neuf

Vente excédent de chemin :

- Donne un accord de principe à la vente d'excédents de chemin situés à la Hublais et à la Barre, l'accord définitif interviendra après enquête publique

Droit de Prémption Urbain :

- Décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées :

○ Section YD n° 70 et 71 située au Bois Morel

○ Section ZK n° 140 situé Rue des Ménardières « Lotissement des Champalins »

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 1^{er} février 2010
Le Maire,

**MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE**

Loire-Atlantique

Tél: 02.40.07.61.07

Fax: 02.40.07.23.05



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 FEVRIER 2010**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU.

MME : Nathalie BESSIN, Valérie CHAPEAU, Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusé : Pierre PITON.

Absent: /

Approbation du compte rendu de la réunion du 28 janvier 2010.

Le Conseil Municipal, réuni le 18 février 2010 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Dossier D.G.E – Vestiaires Football.

-Sollicite l'attribution de la Dotation d'Équipement (DGE) pour la construction de vestiaires au terrain de football.

Schéma Départemental d'Accueil des gens du voyage.

- approuve le projet du nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Vente de terrain Presbytère.

- autorise le Maire à Signer l'acte de vente concernant une partie du jardin du presbytère.

Droit de préemption Urbain.

- décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée section AA n° 70 – rue des Champs Guerriers.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 22 février 2010
Le Maire,

**MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE**

Loire-Atlantique

Tél : 02.40.07.61.07

Fax : 02.40.07.23.05



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2010**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU, Pierre PITON

MME : Nathalie BESSIN, Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusé : Valérie CHAPEAU.

Absent : /

Approbation du compte rendu de la réunion du 18 février 2010.

Le Conseil Municipal, réuni le 25 mars 2010 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Compte de Gestion- Année 2009.

- approuve l'ensemble des comptes de gestion dressés par le Receveur

Compte Administratif –Année 2009.

- approuve le compte administratif du budget assainissement

Section exploitation

dépenses : 35 154,48 €

recettes : 43 436,87 €

Section investissement

dépenses : 169 617,32 €

recettes : 95 749,05 €

Déficit global : 65 585,88 €

- affecte le résultat de clôture de la section d'exploitation soit 48 573,12 € en totalité à la section d'exploitation article 002.

- approuve le compte administratif du budget de la commune

Section exploitation

dépenses : 1 166 375,95 €

recettes : 1 366 687,04 €

Section investissement

dépenses : 336 010,74 €

recettes : 748 847,60 €

Excédent global : 616 147,95 €

- approuve le résultat de clôture de la section d'exploitation soit 203 311,09 € :

♦ 200 000,00 € art 1068- Section d'investissement

♦ 3 311,09 € art 002 – Section de fonctionnement

Budget 2010.

-vote le budget 2010 du Service Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

♦ section de fonctionnement : 97 160 €

♦ section d'investissement : 167 842 €

- vote le budget 2010 de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

♦section de fonctionnement : 1 273 701 €

♦section d'investissement : 1 609 546 €

- décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2010 :

♦ Taxe d'habitation : 13.30 %

♦ Taxe foncière propriété bâtie : 12.60 %

♦ Taxe foncière propriété non bâtie : 43.51 %

Subvention année 2010

- vote les subventions suivantes :

Société de courses Erbray-Moisdon	315,00 €	Asst Sportive EDDMM	1 500,00 €
Office Cantonal des sports	556,00 €	Asst Sportive Moisdon Basket	850,00 €
Asst Maintien à domicile PA	111,00 €	Amis de la Forge	515,00 €
Tradition et Environnement	450,00 €	Comité des Fêtes (feu artificiel)	1 650,00 €
Instance de Gérontologie	185,00 €	Amicale Laïque	490,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	653,00 €	Judo Club de la Meilleraye	60,00 €
CAUE	80,00 €	ADAPEI Châteaubriant	63,00 €
		CCAS de Moisdon-la-Rivière	5600,00 €

Acquisition matériel

- Autorise le Maire à signer le marché à passer avec la société Espace Emeraude pour l'acquisition d'un micro tracteur de marque KUBOTA pour un montant de 26 900 € HT

Vente de matériel d'occasion :

-Décide de vendre différents matériels d'occasion, à savoir :

- tracteur New Hollande :	24 000 €
- tracteur Massey-Fergusson :	3 400 €
- gyrobroyeur :	350 €
- bétonnière :	300 €

Travaux de voirie - Enduits d'usure

- Autorise le Maire à signer le marché à passer avec la Société EUROVIA Carquefou pour les travaux d'enduits d'usure s'élevant à la somme de 38 683,60 € HT

Effacement des réseaux : rue du Courtil – Chemin de Gravotel

- Décide de réaliser l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue du Courtil et Chemin de Gravotel.

Modification de PLU

- Décide de lancer une procédure de modification du règlement du Plan Local d'Urbanisme

Participation transports scolaires Année 2010/2011

- Maintient le montant de la participation communale à 80 € par élève et par an pour les élèves du primaire et de la maternelle, privé ou public, et pour les élèves fréquentant des établissements d'enseignement primaires spécialisés.

Tarifs accueil périscolaire Année 2010/2011

- Vote les nouveaux tarifs pour la rentrée scolaire 2010/2011

Tranche	Carte de 10 heures	Prestation horaire
Tranche 1 QF inférieur à 400 €	7.60 €	0.76 €
Tranche 2 QF entre 400 € et 650 €	8.70 €	0.87 €
Tranche 3 QF entre 651 € et 950 €	9.80 €	0.98 €
Tranche 4 QF entre 951 € et 1250 €	10.40 €	1.04 €
Tranche 5 QF supérieur à 1251	11.30 €	1.13 €

Hygiène et sécurité

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention à passer avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique dans le cadre d'une mission d'inspection Hygiène et Sécurité du Travail

Nom de rue

- Décide de dénommer la voie du futur lotissement des Champalins : rue des Champs Palins

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 29 mars 2010

Le Maire,

**MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE**

Loire-Atlantique

Tél: 02.40.07.61.07

Fax: 02.40.07.23.05



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 MAI 2010**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, J. Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU, Pierre PITON

MME : Nathalie BESSIN, Valérie CHAPEAU, Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusé : /

Absent : /

Approbation du compte rendu de la réunion du 25 mars 2010.

Le Conseil Municipal, réuni le 06 mai 2010 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Révision des loyers.

- fixe le montant du loyer SITC à 468 € par mois à compter du 1^{er} juillet 2010.
- fixe le montant du loyer SAUR, Rue du Camp, à 283 € par mois à compter du 1^{er} juin 2010.
- maintient le montant du loyer 16 Rue du Pont Neuf, à 1295,53 € par mois à compter du 1^{er} juin 2010.

Indemnité gardiennage église.

- décide de verser l'indemnité à taux plein soit 471.87 € à compter du 1^{er} janvier 2010.

Convention téléassistance.

- Autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention passée avec le Conseil Général.

Achat défibrillateur.

- Autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes mis en place par la Communauté de Communes pour la passation d'un marché d'acquisition de défibrillateurs. Le défibrillateur sera installé à l'extérieur de la salle St Louis.

Budget assainissement- Décision modificative n°1.

- Accepte la décision modificative du budget assainissement.

Acquisition licence débit de boissons.

- décide l'acquisition de la licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie exploitée auparavant par l'établissement « Au Maître des Forges » pour la somme de 5500 €.

Droit de Prémption Urbain.

- décide de ne pas exercer son droit de prémption urbain sur les parcelles cadastrées :
13 bis Rue du Camp, section AE n°134
7 Chemin de Gravotel, section AB n°36

Centre de Gestion : affiliation du Syndicat Mixte d'AEP des collectivités du Sud-Est de Loire-Atlantique.

- Donne un avis favorable à cette affiliation.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 10 mai 2010
Le Maire



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, Jean-Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU, Pierre PITON

MME : Claudine GRAINDORGE, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusé : Gérard BLAIS, Michel HAMON, Céline LALLOUÉ,

Absent : /

Approbation du compte rendu de la réunion du 6 mai 2010.

Le Conseil Municipal, réuni le 5 juillet 2010 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Vente excédents de chemins – Résultat enquête publique.

- décide de vendre un excédent de chemin situé à la Hublais d'une surface de 1132 m² pour la somme de 452.80 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente
- décide de vendre un excédent de chemin situé à la Barre d'une surface de 1485 m² pour la somme de 594 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente.
- Décide de procéder à l'échange de terrain situé à la Ferronnais entre la commune et Monsieur Amand CHATELLIER, et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte.

Construction vestiaires terrain des sports

- autorise Monsieur le Maire à signer le marché à passer avec les entreprises suivantes pour la construction des vestiaires terrain des sports

LOTS	ENTREPRISES PROPOSES	OFFRES MONTANTS HT	OPTIONS A RETENIR
GROS-ŒUVRE	AURILLON - MESANGER	103 612.23 €	
CHARPENTE BOIS	CONAND	12 013.60 €	
ETANCHEITE - BARDAGE	ALPHA CONCEPT - COUERON	42 932.55 €	
MENUISERIES EXTERIEURES ALU	MENUISERIES DU DON	34 654.00 €	
MENUISERIES INTERIEURES BOIS	MENUISERIES DU DON	14 206.65 €	1 848.00 €
PLAFONDS ACOUSTIQUES	A P M - ST JEAN DE LINIERES	1 511.10 €	
REVETEMENTS DE SOLS SCELLES	LBS CARRELAGES - ST SULPICE DES LANDES	3 860.49 €	
PEINTURE	PLANCHENAUULT - CHATEAUBRIANT	7 616.10 €	
ELECTRICITE- CHAUFFAGE ELEC	ATLANTIQUE ELECTRICITE	51 519.79 €	
PLOMBERIE- SANITAIRE	BERTRAND - JOUE SUR ERDRE	45 182.04 €	
		317 708.55 €	1 848.00 €

- autorise le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre à passer avec le cabinet Ménard : 29 452.50 € HT

- retient la proposition du Cabinet BALLU – Orvault pour la mission SPS et s'élevant à 1328 € HT

Cantine scolaire.

- régie de recettes : compte tenu du montant des recettes encaissées mensuellement le régisseur de recettes sera assujéti à un cautionnement et percevra l'indemnité de responsabilité dont les montants sont fixés selon la réglementation en vigueur.
- Prix des repas : maintient le prix des repas à :
 - ♦ 3.30 € pour les permanents, soit la carte annuelle : 448.80 €
 - ♦ 3.70 € occasionnels
 - ♦ 4.50 € adultes
- décide la création d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) à compter du 1^{er} septembre 2010.

Modification durée temps travail poste d'adjoint technique 2^{ème} classe.

- décide de passer un poste d'adjoint technique à temps non complet à temps partiel à compter du 1^{er} septembre 2010 (70%)

Décision modificative n°1 – commune.

- accepte la décision modificative concernant la régularisation des écritures de l'amortissement des subventions passées sur l'exercice 2009.

Droit de préemption Urbain.

- décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées
 - ♦ La Touche : section ZE n°120
 - ♦ Rue du Pressoir : section AB n° 223, n°225 et n°197
 - ♦ Rue du Pressoir : section AB n° 222
 - ♦ La Menulière : section ZO n° 63, n° 64, n° 65, n° 106, n°107

Questions diverses.

- lecture de la lettre de démission de Madame Nathalie BESSIN et Madame Valérie CHAPEAU
- Propose une réunion de travail le lundi 6 septembre 2010
- Devis Philippe DENIS pour information
 - ♦ Electricité « salle Papion » : 1 081.18 € HT
 - ♦ Ancienne trésorerie : salle informatique : 1 357.46 € HT
 - ♦ Ancienne trésorerie : salle associative : 3 504.28 € HT
- compte rendu commission scolaire.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 7 juillet 2010
Le Maire

**MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE**

Loire-Atlantique

Tél: 02.40.07.61.07

Fax: 02.40.07.23.05



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 SEPTEMBRE 2010**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, Jean-Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU.

MME : Claudine GRAINDORGE, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusé : Pierre PITON, Céline LALLOUÉ.

Absent: /

Approbation du compte rendu de la réunion du 5 juillet 2010.

Le Conseil Municipal, réuni le 9 septembre 2010 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Tarifs communaux.

- Fixe le montant du loyer payé par l'Association de Maintien à Domicile des Personnes Agées, le Prieuré Rue d'Aval, à 496.89 € par mois à compter du 1^{er} octobre 2010.

Redevance assainissement.

- Fixe à compter du 1^{er} janvier 2011, à 20 € HT par an, le montant de la prime d'abonnement, et à 0.74 € HT par m3 d'eau facturé, le montant de la surtaxe.

Décision modificative.

- Accepte la décision modificative n°2 concernant des virements de crédits.

Acquisition de matériel informatique.

- Retient la proposition des Etablissements LERAY de Châteaubriant concernant la fourniture d'un photocopieur Toshiba Studio 2330 c numérique noir et couleur pour la somme de 6234 € HT.

Aménagement du Prieuré.

- Autorise le Maire à signer la convention à passer avec le SYDELA pour l'extension de l'éclairage public et la fourniture d'appareillage au jardin du Prieuré pour un montant de 5882.95 €.

Enquête publique.

Donne un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter, présentée par la Société Valdis, au lieu-dit « La Grand'Landé » à ISSÉ, une unité de méthanisation à partir de déchets d'origine animale et végétale.

Droit de préemption Urbain.

- Décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées
 - ♦ Section ZC n° 76, 77, 78, 79 et 111 au lieu-dit « La Verdetterie »

Rapports d'activités.

- Prend connaissance des rapports d'activités 2009 présentés par :
 - ♦ Le SIVOM du canton de Moisdon
 - ♦ Le Syndicat du Don de Nozay
 - ♦ La SAUR : délégataire du Service Assainissement

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 14 septembre 2010
Le Maire

MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE

Loire-Atlantique

Tél: 02.40.07.61.07

Fax: 02.40.07.23.05



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 OCTOBRE 2010

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, Pierre PITON, Jean-Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU.

MME : Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusé : /

Absent: Gérard BLAIS.

Approbation du compte rendu de la réunion du 9 septembre 2010.

Le Conseil Municipal, réuni le 21 octobre 2010 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Révision tarifs communaux année 2011 :

- décide de la révision des tarifs communaux applicables au 1^{er} janvier 2011, à savoir :

- Immeuble*
- 8 rue d'Entre-les-Murs ⇒ 311 €
 - Prieuré- Orthophoniste ⇒ 243.70 €
 - PMI- 12 rue d'Aval ⇒ 342.38 €

Salle Saint-Louis

	du 16/04 au 14/10		du 15/10 au 15/04		Caution
location hall	112 €		119 €		122 €
	<i>1^{ère} séance</i>	<i>suivantes</i>	<i>1^{ère} séance</i>	<i>suivantes</i>	
location salle + hall + sono scène	355 €	178 €	399 €	199 €	347 €
location salle + hall + sono scène + régie	399 €	199 €	445 €	222 €	581 €
Répétitions	60 €		84 €		122 €
Frais de nettoyage	122 €				

Association Moisdonnaise	1 ^{ère} séance gratuite	Séance suivante : 63 € par séance
--------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

Halle du Fourneau ⇒ 68 €

Salle Polyvalente

	du 16/04 au 14/10	du 15/10 au 15/04	Caution
Vins d'honneur	77,00 €	95,00 €	122 €
Rassemblement obsèques	39,00 €	48,00 €	122 €
Repas :			
Petite Salle	77,00 €	95,00 €	122 €
Les 2 salles	144,00 €	159,00 €	122 €
Frais de nettoyage	122 €		
Verre cassé	1 € l'unité		

Tarifs cimetièr

Terrain de 2 m² :

- ↳ concession pour 30 ans : 106 €
- ↳ concession pour 50 ans : 201 €

Modification statuts Communauté de Communes

Approuve les statuts modifiés intégrant la création d'un office de tourisme intercommunal.

Convention ATESAT :

Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire.

Autorise le Maire à signer la convention ATESAT passée avec les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Centre de Gestion :

Donne un avis favorable à la demande présentée par le syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Sud de la Loire concernant son affiliation au Centre de Gestion de la Fonction publique de Loire-Atlantique.

Rapport d'activités :

Prend acte du rapport d'activités 2009 présenté par le SITC

Construction vestiaires – avenants

Autorise le Maire à signer les avenants suivants :

- lot n°4 – menuiseries extérieures alu : +1406.00 € HT
- lot n°9 – électricité : +943.50 € HT

Travaux électricité – alimentation terrain de football stabilisé

Accepte le devis présenté par Atlantique s'élevant à la somme de 1342.50 € HT

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 26 octobre 2010
Le Maire

**MAIRIE
DE
MOISDON-LA-RIVIÈRE**

Loire-Atlantique

Tél: 02.40.07.61.07

Fax: 02.40.07.23.05



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 DECEMBRE 2010**

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Présents : MM. Loïc BELAY, Gérard BLAIS, Jean-Joseph DOUET, Sébastien FORGET, Patrick GALIVEL, Michel HAMON, André LEMAITRE, Michel PASSELANDE, Pierre PITON, Jean-Joseph PINARD, Dominique PLOTEAU.

MME : Claudine GRAINDORGE, Céline LALLOUÉ, Monique LEGENDRE, Marie-Josèphe LEMAITRE, Sylvie ROUL, Hélène SIMON.

Excusé : /

Absent : /

Approbation du compte rendu de la réunion du 21 octobre 2010.

Le Conseil Municipal, réuni le 2 décembre 2010 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Effacement des réseaux – Chemin de Gravotel et Rue du Courtil :

- autorise le Maire à signer la convention à passer avec le Sydela pour la réalisation des effacements réseaux électrique et téléphonique
- accepte le montant de la participation financière de la commune d'un montant de 65 834.27 € TTC.

Droit de Prémption Urbain :

- décide de ne pas exercer son droit de prémption urbain sur les parcelles cadastrées :
 - section ZM n° 131,132 - La Haute Rinais
 - section AC n° 46 – Rue de Bel Air

Rapports d'activités :

- prend connaissance du rapport d'activités 2009 de la Communauté de Communes du Castelbriantais présenté par Mr ADNOT, directeur et Mr HOUIZOT, directeur adjoint.
- prend connaissance du rapport d'activité présenté par la SAUR.

Travaux vestiaires :

- mission contrôle technique : retient la proposition du Cabinet SOCOTEC pour un montant de 3075.00 € HT
- mission SPS : retient la proposition du Cabinet Véritas pour un montant de 1872.00 € HT

Chaudière – 16 Rue du Pont Neuf :

- accepte le devis présenté par Philippe DENIS concernant :
 - la fourniture, la pose et la dépose chaudière fuel : 8 047.00 € HT
 - le tubage cheminée : 1496.00 € HT
 - la pose de robinets thermostatiques : 1266.00 € HT

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 3 décembre 2010
Le Maire